



Délibération affichée, rendue exécutoire,
après transmission au Contrôle de Légalité le : 24 octobre 2023
AR n° 078-200062248-20231018-lmc1145478-DE-1-1

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Modification du tableau des effectifs

Le 18 octobre 2023, le Comité Syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni Par voie dématérialisée sur convocation de la Présidente du Comité syndical adressée le jeudi 12 octobre 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5721-1 et suivants ;

Vu le Code du travail ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34 ;

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique ;

Vu le budget de Seine-et-Yvelines Numérique ;

Vu le tableau actuel des effectifs de Seine-et-Yvelines Numérique ;

Vu le rapport de Madame la Présidente du Comité syndical ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Comité syndical de créer et de transformer les emplois nécessaires au fonctionnement de l'établissement ;

CONSIDERANT la nécessité pour le syndicat Seine-et-Yvelines Numérique (SYN) de modifier les postes de :

- **Attaché Technico-Commercial** (réf interne CRE14) en « Gestionnaire ADV »
- **Chargé des Relations Extérieures** (réf interne CRE 13) en « Responsable ADV »
- **Comptable** (réf interne ADM8) en « Gestionnaire ADV » et son affectation au Pôle ADV

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article 1 - APPROUVE à compter du 19 octobre 2023 :

1-DIRECTION DU DEVELOPPEMENT

- La modification du poste de « Comptable » en « Gestionnaire ADV » et son affectation au Pôle ADV
- La modification du poste Attaché Technico-Commercial (réf interne CRE14) en « Gestionnaire ADV » (Grade E Seuil 1, équivalent Attaché)
- La modification du poste Chargé des Relations Extérieures (réf interne CRE 13) en « Responsable ADV » (Grade F seuil 1, équivalent Attaché)

2-DIRECTION CYBER ET PROJECT FACTORY

- La modification du poste de Directeur Qualité Projet (réf interne PM01) en « chargé(e) de missions » (Grade F seuil 1, équivalent Attaché)

Article 2 - DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets au chapitre 012 article 64111.

Article 3 - APPROUVE la modification du tableau des effectifs suivant :

Réf interne	Intitulé du poste	Réf. convention collective		Réf. Fonction publique territoriale
		Groupe	Seuil	Grade
	Direction			
D1	Directeur Général	Sans objet		Administrateur
D2	Directeur Général Délégué	G	2	Ingénieur en Chef
D3	Chargé de mission	F	1	Ingénieur
D4	Chargé d'étude/de mission - stagiaire	*	*	Rédacteur
D5	Chargé d'étude/de mission - stagiaire	*	*	Rédacteur
D6	Directeur de la Transformation	F	1	Attaché
D7	Directeur Administratif et Financier	G	2	Attaché
	Administration			
ADM1	Responsable Juridique	F	1	Attaché
ADM2	Responsable développement RH	F	2	Attaché
ADM3	Attaché de Direction	E	1	Attaché
ADM4	Chargé des moyens généraux	C	1	Rédacteur
ADM5	Comptable	C	3	Rédacteur
ADM6	Juriste Commande Publique	E	1	Attaché
ADM7	Contrôleur de gestion	E	1	Attaché
ADM8	Comptable	C	1	Rédacteur
ADM9	Responsable comptable et budget	F	1	Attaché
ADM10	Alternant Administratif	*	*	Rédacteur
ADM11	Alternant Assistant RH	*	*	Rédacteur
ADM12	Référent applicatif métier et comptable	C	3	Rédacteur
ADM13	Chargé des RH	E	1	Attaché
ADM 14	Contrôleur de Gestion	E	1	Attaché
ADM 15	Renfort administratif	C	1	Rédacteur
ADM 16	Renfort administratif	C	1	Rédacteur
ADM17	Renfort administratif	C	1	Rédacteur
ADM 18	Renfort administratif	C	1	Rédacteur
ADM 19	Renfort administratif	C	1	Rédacteur

ADM 20	Renfort administratif	C	1	Rédacteur
	Vidéoprotection			
VP1	Directeur métier sureté électronique	G	1	Attaché
VP2	Directeur de programme « vidéoprotection »	F	1	Ingénieur
VP3	Expert logiciel Vidéoprotection	E	1	Ingénieur
VP4	Chef de projet technique sureté	F	1	Ingénieur
VP5	Alternant Vidéoprotection	*	*	Rédacteur
	Infrastructures			
INF1	Responsable Architectures et Infrastructures	F	1	Attaché
INF2	Architecte réseau	E	1 bis	Ingénieur
INF3	Directeur de projets THD	F	2	Ingénieur
INF4	Architecte système	E	3	Ingénieur
INF5	Superviseur travaux	D	1	Ingénieur
INF7	Alternant Infrastructures	*	*	Rédacteur
INF8	Chef de projet IT	E	3	Ingénieur
INF10	Chef de projet IT	E	3	Ingénieur
INF 11	Administrateur MDM	D	1	Attaché
	Numérique pour l'Education et les Solidarités			
NE1	Directeur activité " Numérique pour l'Education et les Solidarités "	F	2	Attaché
NE2	Directeur de Programme Adjoint	F	1	Attaché
NE3	Directeur de Projet ENT	E	1	Attaché
NE4	Directeur de projets Numérique pour l'Education	F	2	Ingénieur
NE5	Chef de projets	E	3	Attaché
NE6	Chargé des relations extérieures	E	1bis	Ingénieur
NE7	Administrateur système et réseau	F	3	Ingénieur
NE8	Directeur Métier Adjoint	F	1	Attaché
NE9	Alternant Numérique Educatif	*	*	Rédacteur
NE23	Chef de projet Numérique pour l'Education et les Solidarités	E	3	Ingénieur
NE24	Chef de projets	E	1	Ingénieur
NE30	Chef de projets	E	1	Ingénieur
NE31	Directeur de Programme	F	1	Attaché
NE32	Responsable formation	E	1	Attaché
NE33	Responsable des Usages Numériques	E	1	Attaché
NE34	Responsable des Usages Numériques	E	1	Attaché
	Direction des Services			
SE1	Directeur Technologies et Services	G	2	Ingénieur
SE2	Responsable Service Client	E	3	Attaché
NE10	Adjoint technique équipe maintenance des équipements numériques	D	1	Agent de maitrise
NE11	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE12	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE13	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE14	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE15	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE16	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE17	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE18	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE19	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE20	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE21	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE22	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE25	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise

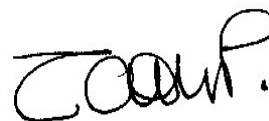
NE26	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE27	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE28	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE29	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE35	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE36	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE37	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maitrise
NE38	Coordinateur technique	D	1	Agent de maitrise
NE39	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maitrise
NE 40	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maitrise
NE41	Administrateur MDM	D	3	Attaché
NE42	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maitrise
SE10	Gestionnaire de parc-des services ITSM	E	1bis	Ingénieur
SE11	Responsable Infogérance	F	2	Ingénieur
SE12	Responsable Infogérance	F	*	Ingénieur
SE13	Responsable du CDSI	E	1	Attaché
SE14	Opérateur de vidéoprotection adjoint responsable	D	(*)	Rédacteur
SE15	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maitrise
SE16	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maitrise
SE17	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maitrise
SE18	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maitrise
SE19	Opérateur de vidéoprotection	C	(*)	Agent de maitrise
SE20	Responsable Opérationnel de projet	E	1	Attaché
SE21	Incident Change Manager	E	1	Attaché
SE23	Alternant Services	*	*	Rédacteur
SE24	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maitrise
SE 25	Service Delivery Manager	E	1	Attaché
SE 27	Incident Manager	E	1	Attaché
SE 28	Administrateur ITSM	E	1bis	Ingénieur
SE 29	Service Delivery Manager	E	1	Attaché
SE 30	Incident Change Manager	E	1	Attaché
Direction développement, qualité, transformation				
CRE1	Directeur de la communication et du Marketing	F	1	Attaché
CRE2	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE3	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE4	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE5	Responsable de la performance commerciale	E	3	Attaché
CRE6	Directeur du Développement	F	1	Attaché
CRE7	Alternant Assistant Communication/marketing	*	*	Rédacteur
CRE8	Alternant Développement	*	*	Rédacteur
CRE9	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE10	Attaché Technico-commercial	E	1	Attaché
CRE11	Responsable Marketing	E	1	Attaché
CRE12	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE13	Responsable ADV	F	1	Attaché
CRE14	Gestionnaire ADV	E	1	Attaché
Dématérialisation et Confiance Numérique				
AE1	Directeur Métier Dématérialisation et Confiance Numérique	F	1	Attaché
AE2	Expert métier Dématérialisation	E	1	Attaché
S-YNCA				
CA1	Acheteur	E	1	Attaché
CA2	Acheteur	E	1	Attaché

	Cyber & Project Factory			
PM01	Chargé(e) de missions	F	1	Attaché
PM02	Responsable assurance qualité projet	E	1	Attaché
PM03	Coordinateur - Chargé de déploiement opérationnel	E	1	Attaché
PM04	Chargé de déploiement opérationnel	E	1	Attaché
SE22	Responsable Opérationnel de la Sécurité du SI	F	1	Attaché
INF9	Directeur d'activité de la sécurité du SI	F	1	Attaché
PM05	Alternant cybersécurité	*	*	Rédacteur
PM06	Alternant cybersécurité	*	*	Rédacteur
PM07	Chargé de déploiement opérationnel	E	1	Attaché
PM08	Chargé de déploiement opérationnel	E	1	Attaché

(*) : le seuil (déterminé au regard de la convention collective) correspond au niveau d'ancienneté du salarié recruté ; il ne peut être arrêté qu'au moment du recrutement effectif.

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.

Présidente du Comité Syndical
Seine-et-Yvelines Numérique



Anne HERY LE PALLEC

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**Modification du tableau des effectifs**

Présidente de séance : Madame Anne Hery Le Pallec

Présents : 18

Mme Sonia BRAU, M. Julien CHAMBON, M. Bertrand COQUARD, M. Bruno CORADETTI, M. Daniel COURTES, M. Nicolas DAINVILLE, Mme Cécile DUMOULIN, M. François GARAY, Mme Ghislaine HAUETER, Mme Anne HERY LE PALLEC, M. Thomas LAM, M. Denis LARGHERO, Mme Nathalie LEANDRI, Mme Djamel NEDJAR, M. Serge QUÉRARD, M. Laurent RICHARD, M. Jean-Marie TÉTART, M. Dominique TURPIN.

Pouvoir : 3

M. Pierre Bédier à Mme Anne Hery Le Pallec, M. Jean-Michel Fourgous à M. Nicolas Dainville, M. Benoit Pouyet à M. Laurent Richard.

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétence	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	25	14	21

Adopté à l'unanimité